

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-4-5

Séance du vendredi 11 juin 2010

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU la loi du 21 juillet 2010 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé et en particulier les dispositions des articles R 6143-3 et R 6143-4 du code de la santé,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne pour représenter le Département auprès du conseil de surveillance des établissements publics de santé suivants :

Centre Départemental de Repos et de Soins COLMAR :

Monsieur Frédéric HILBERT

Centre Hospitalier ROUFFACH :

Monsieur Etienne BANNWARTH

Centre Hospitalier Universitaire STRASBOURG

Monsieur Hubert MIEHE

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions